OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

Délibération 1 - APPROBATIONS DES COMPTES 2020 ET DE L'AFFECTATION DU RESULTAT

Exposé

Le compte administratif 2020 est présenté au Comité de direction par le président qui en fait lecture et propose de statuer sur l'affectation du résultat.

Le compte administratif 2020 présente un excédent de financement (bénéfice) de la section d'investissement à hauteur de 28 990,93 € et un excédent de la section de fonctionnement à hauteur de 268 405,43 €.

Le total des charges et des produits concorde entre le compte de gestion et le compte administratif et les résultats au compte de gestion sont identiques à ceux du compte administratif (annexes 1 et 2).

Il est proposé pour 2021 :

- l'affectation d'une somme 28 990,93 € au compte 1068 « Autres réserves » afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 2020.
- l'affectation du solde, soit 268 405,43 € à l'excédent de fonctionnement reporté au compte 110 « Report à nouveau créditeur ».

Vu les statuts de l'office de tourisme,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Après en avoir délibéré, le Comité de direction décide, à l'unanimité :

- d'approuver à l'unanimité le compte administratif 2020 tel qu'il est présenté ;
- d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
    - Affectation d'une somme de 28 990,93 € au compte 1068 « Autres réserves » afin de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement pour 2020.
    - Affectation du solde, soit 268 405,43 € à l'excédent de fonctionnement reporté au compte 110 « Report à nouveau créditeur ».

Fait à Nantua, le 25 Mars 2021,

Le Président

Délibération certifiée exécutoire :

- Par sa présentation en préfecture le
- Par sa publication en date du

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)

OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

DELIBERATION 2 - APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF

Exposé

Suite à quelques soucis avec le cabinet Acora de Belley en termes de conseils et accompagnement, le budget 2021 a été réalisé sans lui mais il a donné lieu avec une réunion de travail avec le Trésor Public. Le budget est établi avec un montant de subvention inchangé par rapport à 2020 de Haut-Bugey Agglomération.

Points notables sur le budget :

- Evolution à la hausse des dépenses de promotion communication, une année de transition afin d'aller de plus en plus vers une communication / promotion sur le digital sur les années suivantes en vue d'être plus réactif
- Stabilité de la masse salariale incluant cette année le recrutement d'une stagiaire rémunérée communication pour 6 mois

Compte tenu de la conjoncture très incertaine, les recettes prévisionnelles sont « prudentes » et alignées partie sur celles réalisées en 2020

Fonctionnement

Dépenses		
Chapitre	**Désignation**	**Budget primitif**
011	Charges générales	355 030,69 €
012	Charges de personnel	490 044,00 €
65	Autres charges de gestion courantes	3 117,00 €
67	Charges exceptionnelles	19 740,00 €
022	Dépenses imprévues	41 109,00 €
023	Virement à la section d'investissement	44 214,73 €
042	Dotations aux amortissements	37 700,34 €
068	dotations aux provisions	290,00 €
	Total	**991 245,76 €**

OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

Recettes		
Chapitre	**Désignation**	**Budget primitif**
002	Report	268 405,43 €
042	Variation stocks	1 803,33 €
013	Atténuation charges	2 500,00 €
70	Ventes	29 012,00 €
74	Subvention d'exploitation	633 525,00 €
75	Autres produits	56 000,00 €
	Total	**991 245,76 €**

Les dépenses d'investissement sont liées aux investissements tels que le réagencement des locaux d'accueil à Nantua, d'optimisation de l'accueil (achat de tri porteurs, stand gonflable mutualisé...) , d'importantes dépenses en matière de communication/ promotion (reportage photos, tournage vidéos...)

Investissement

Dépenses		
Chapitre	**Désignation**	**Budget primitif**
001	Report déficit	0,00 €
20	Immobilisations incorporelles	25 590,00 €
21	Immobilisations corporelles	67 806,00 €
23	Immobilisations en cours	13 360,00 €
040	Opérations section à section	0,00 €
	reste à réaliser	12 354,00 €
	Total	**119 110,00 €**

Recettes		
Chapitre	**Désignation**	**Montant**
001	Affectation résultat	28 990,93 €
021	Virement de la section de fonctionnement	44 214,73 €
040	Dotations aux amortisse-ments	37 700,34 €
???	Subvention PNRHJ	8 204,00 €
	Total	**119 110,00 €**

OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

Il est proposé d'adopter le projet de budget primitif pour 2021.

Vu les statuts de l'établissement public industriel et commercial office de tourisme Haut-Bugey,

Vu l'article L 133-7 du code du tourisme

Après en avoir délibéré, le Comité de direction décide à l'unanimité

- D'approuver le budget prévisionnel 2021,
- De donner délégation au Directeur de l'office de tourisme pour signer les documents nécessaires
- à la mise en œuvre de cette délibération.

Fait à Nantua, le 25 Mars 2021,

Le Président



Délibération certifiée exécutoire :

- Par sa présentation en préfecture le :
- Par sa publication en date du : 15 AVR. 2021

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)



OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

DELIBERATION 3 – CONVENTION D'OBJECTIFS 2021

Exposé

Haut Bugey Tourisme est liée par une convention d'objectifs avec Haut Bugey Agglomération. Cette convention est renouvelée chaque année indiquant les réalisations de l'année précédente et les projets pour l'année.

Elle reprend le plan d'action et objectifs que ce soit en matière de communication/ promotion, d'animation, d'évènementiels, de gouvernance, d'accueil et d'informations, de services touristiques.

Il est donc proposé d'autoriser le Président à signer cette convention pour l'année 2021.

Après en avoir délibéré, le Comité de direction décide à l'unanimité

- D'autoriser le Président à signer la convention d'objectif 2021 avec Haut Bugey Agglomération,

Fait à Nantua, le 25 Mars 2021,

Le Président

Délibération certifiée exécutoire :

- Par sa présentation en préfecture le :
- Par sa publication en date du : 15 AVR. 2021

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)

OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

DELIBERATION 4– AMORTISSEMENTS

Exposé

Suite à un point avec la DGFIP, il s'avère qu'il est nécessaire de revoir les amortissements.

Il est donc proposé les durées d'amortissement suivantes :

Immobilisations incorporelles	Durée
Site internet « actif »	5 ans
Logiciels ou applications	2 ans
Vidéos promotionnelles	5 ans
Immobilisations corporelles	
Voitures	8 ans
Matériel de transport non motorisé	5 ans
Matériels et mobiliers de bureau électrique, électronique ou monétique	8 ans
Matériel informatique ordinateurs fixes	5 ans
Matériel informatique (ordinateurs portables, périphériques…)	2 ans
Matériels classiques	10 ans
Coffre-fort	20 ans
Agencement et aménagement de bâtiments, installations électriques et électroniques	10 ans
Matériels d'exposition, d'affichage ou signalétique	5 ans
Matériel de téléphonie hors téléphones mobiles, télésurveillance	8 ans
Matériel de téléphonique mobile et accessoires	3 ans
Frais d'études	5 ans
Equipements touristiques	15 ans

Après en avoir délibéré, le comité de Direction DECIDE:

- De valider et voter le présent tableau des amortissements et annuler et remplacer la délibération du 25 Février 2018
- De ne pas amortir les biens dont la valeur est inférieure à 500 euros et ne figurant pas à la nomenclature des biens meublés considérés comme valeur immobilisé

Fait à Nantua, le 25 Mars 2021,

Le Président

Délibération certifiée exécutoire :

- Par sa présentation en préfecture le :
- Par sa publication en date du :

15 AVR. 2021

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)

OFFICE DU TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18 – 25 MARS 2021

Présents : Mme Arlette BERGER, Françoise COLLET, Gaëlle MURGUE, M. Xavier BUQUET, Renaud DONZEL, Patrick DUFOUR, Philippe EMIN, Stéphane MARTINAND
Le quorum étant atteint, le Comité peut délibérer.

DELIBERATION 5 – TARIF STAGE DE TRAIL

De nouveaux produits et le développement des prestations nécessitent un vote du Comité de direction :

- Un stage trail se déroulant sur 2 jours pour un montant par personne de 211 euros, le premier se déroulera du 22 au 23 Mai et pourra être reconduit au même tarif en fonction des demandes et opportunités

Après en avoir délibéré, le comité de Direction DECIDE:

- De valider et voter le tarif pour les stages de trail d'une durée de 2 jours

Fait à Nantua, le 25 Mars 2021,

Le Président

Délibération certifiée exécutoire :

- Par sa présentation en préfecture le :
- Par sa publication en date du : 15 AVR. 2021

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)

OFFICE DE TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18- 25 MARS 2021

FEUILLE DE PRESENCE

Elus communautaires **Titulaires**	**Signature**
Mme Arlette BERGER	
M. Xavier BUQUET	
Mme Françoise COLLET	
M. Jean-Charles DELEMPS	
M. Renaud DONZEL	
M. Patrick DUFOUR	
M. Philippe EMIN	
M. Stéphane MARTINAND	
M. Michel Moine	Excusé
Socio-professionnels **Titulaires**	
M. Jacques DRHOUIN	
M. Grégory GIRARDIN	Excusé
M. Thibaut PAULIEN	

REÇU LE
15 AVR. 2021
A LA SOUS PREFECTURE DE NANTUA (AIN)

OFFICE DE TOURISME HAUT BUGEY

COMITE DE DIRECTION N°18- 25 MARS 2021

FEUILLE DE PRESENCE

Elus communautaires **Suppléants**	**Signature**
M. Alain BRITEL (Arlette Berger)	
M. Dominique GERVASONI (Xavier Buquet)	
M. Freddy NIVEL (Patrick Dufour)	
Mme Annick SERRE (Stéphane Martinand)	
Mme Annie ESCODA (Renaud Donzel)	
Mme Marie-Josèphe LEVILLAIN (Françoise Collet)	
Mme Anne-Marie GUIGNOT (Philippe Emin)	
M. Michel MOURLEVAT (Jean-Charles Delemps)	
M. Thierry DRUET (Michel Moine)	
Socioprofessionnels Suppléants	
Mme Claire JUSTET (Jacques Drhouin)	
Mme Gaëlle MURGUE (Grégory Girardin)	
M. Eric SOULLIAERT (Thibaut Paulien)	